manent de la mation pour le benheur de Voire Majesté, de S. M. le Reine et de la famille royale, et pour la prospérité de l'Espages. 2

Dans sa réporse, le roi a rappelé avec reconnaismance e l'accuseid affectiveux que lui fit le peuple français pendant en vinité dans sa capitale et l'entheusianno avec lequel il s'associa à la joir du pays et de la famille royale à l'occasion de la maisseance du prince héritier de la ceurenne » et il s'est relations basées aur leur voisinage, l'affinité de feur race et la solidarité de leurs intérêts, se soient rescervées peur leur bisélice récipreque et à l'avantage de la paix et de la civilisation ».

« En vous offrant, a-t-il ajouté, et en rous experiment la confiance que vos dispositions personnalles m'inspirent, je vous pris de transmettre au président de la République, les steux que, répondant aux siens, je forme pour son bonheur et la grospérité de la France ».

**Prospérité de la France ».

FAITS DIVERS

TRAGIQUE ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Sur la reule de Diome, un autemoble verse les quatre personnes qu'il centeneit. — L'une d'elles est morte, les autres court blessées. Soul, un bébé reste par mirante sain et

Neufchâtel, 24 juin. — Un tragique accident d'automobile s'est produit ce matin au hameau des Hayons. Vers neuf heures et demie, sur la route de Paris à Dieppe, un pea avant d'arriver à Neufchâtel, une voiture conduite par M. Ryan, sujet américain. représentant de commerce, 78, avenue de la Grande-Armée, à Paris, se drigeatt vers Dieppe. M. Ryan était accompagné de sa femme, d'un bébé, de son beau-frère, Gaston Moreaux, et de sa belle-mère, Mme Moreaux.

Le voyage s'était effectué sans encombre depuis Paris, lorsqu'aux Hayons l'automobile rencontra un cheval out s'embalha à son passage et se mit ent travers de la route. Pour l'éviter. M. Ryan fix une embarison et alla buter contre un peuplier qui fut brisé net. L'automibile allait peurfant reprendre la bonne voie, lersque passant sur un canveau, elle fit un bond formidable. Les cinq personnes furent projectées hers de la voiture, qui alla se renverser quelques mètres plus loin. Mine Ryan a été tuée ser le coup. Mine Moreaux a eu un poispite brisé. Les deux hommes ont eu des contusions multiples. Seul, le bébé est sain et sauf.

L'infequence de L'AUTO SUR LA SANTÉ

L'INFLUENCE DE L'AUTO SUR LA SANTÉ

Après d'autres, litem dans l'Historion, M. Habler soulu faire commitée à l'Academie des sciences son pinion sur la videur hygienique des promenades en fatte. D'après ses observations, la riturition serait sea-tiblement univée chos les normanux comme chez les aniques et les neurasufaciones. Au dixième jour, le nombre des gléchales rouges du sang avait passé de 5.200.000.

ablement stavee ches les normasses comme circi les anemiques et les neuranthempons. Au dixieme jour, le nombre des globales rouges du sang aveit prisse de 5,200,000

à 6,300,000 et de 4,200,000 à 5,500,000 (b), in proportion
d'hémoglobine augmentunt de 55 à 701 et de 89 à 100 et,
26 mième tenns. le Töhmeil élais plus profond chez les
normanx et redevenant normal dhez les nourasthéniques.
Cas observations ne semblent guére présenter qu'un
intérêt a necletique, car si est bené de remirquer que
des phém meens semblehles as produisent souvent au
vorumencement d'un erécur à la campagne ou dans la
montagne; mosa avois presque tous expouven, notamment, l'influence calmente des premiers jours de grand
air. D'utre part les déules de M. Illufler om porté aux
quelèges » coyages de liuit à dix jouis, avec des anis,
à une vitanse moyenne de 40 kilomètres et avec un par
comm quisticlem de 100 à 200 kilomètres. Il fuddrait des
pour se brouver en situation de formailer une conclusion
aymet quelque vuleur sécnifique.

EXPLOSION D'UN BALLON EN HONCRIE

The do nos confrères mublie la dépèche suivante qui amérite d'éure confirmée!
« Vienne, 24 juin. — Une catastrophe terrible séromantique se serait produite samedi en Rongrie, à Beszer-

mantique se serai, produite sarredi en Hongrie, a Bocazer.

• Une nacelle détachée d'un ballon tomba subitement sur le sol. Elle centennit deux officiers français et un ingéneur. Tous la trois étaient morts. Le ballon continua sa course.

• A la aunt, il vint s'abatire dans une cour où un domestique dormait en plein air. Réveille par le bruit, le demestique, evorant une masse noire descercire vers lai ala chercher une luruière pour voir ce qu'était en monstre. Le ballon fit explosion. Sept personnes mouvarent brûloes et la maison fut déteuite par le feu. »

UN DUEL A COUPS DE BARRES ROUCIES

New York, 24 juin. — Deux ouvriers des aciéries Carnegie se sont battus, hier, en duel, armés de deux barres de fer rougies au feu, devant leurs camarades terrifiés. Tous deux ont été relevés à terre, les vêtements brûlés et les chairs en lambeaux.

DES PICKPOCKETS OPERENT

DES PICKPOCKETS OPERENT

AU CHATEAU DE WINDSOR

Londres, 24 juin. — A l'occasion des fôtes d'Ascot. le roi avait, selon l'usage, « commandé » samedi à diner ses amis personnels, en sa magnifique résidence de Windsor. Malheureusenient,
quelques pickpockets « de qualité » se mélèrent
aux invités royaux, tandis qu'ils se rendaient à la
graden-party organisée dans le parc.

Le soir, avani de se mettre à table, d'illustres
personnages s'aperquient avec stupeur que des
mains indiscrètes les avaient allégés de leur
bourse et de leurs bijoux. Lord Cecil Manners,
Sir George Clarke et un membre de la maison du
prince de Galles, sont les plus éprouvés: ils ont
fourni, à eux trois, nux voleurs, un butin d'une
trentaine de mille francs en sovereigns et en banknotes.

fique montre de chasse en or, souvenir de famille à la chaîne étai attaché son sceau particulier.

Les perspertives de récolte du coton américain

En somme, dit le « Bulletin des Ventes», du Havre, on ne sait trop où l'on en est en ce qui concerne les perspectives de récolte; on ne sait pas s'il faut croire la majorité qui déclare que tout va mieux ou la minorité qui déclare que tout con-tinue à aller mal. Les Américains eux-mêmes ont publié dans leurs journaux des articles humoris-tiques sur les mille et une manière de tuer la ré-colte ou plutôt de faire croire qu'elle est morte; nous avons publié nous-mêmes le discours fort

nous avons publié nous-mêmes le discours fort spirituel de M. Sheperson sur le même sujet, discours prononcé à l'école de commerce de New-York. Malgré toutes ces raisons de douter, il convient de ne pas se laisser aller à une trop grande confiance, car il est indubitable que la récolte est au moins très en retard.

D'autre part, les avis qui nous parviennent d'Angleterre montrent que l'industrie a opposé jusqu'à présent une fin de non-retevoir à toutes les anxiétés semées chaque jour sur l'avenir de l'approvisionnement. La menace le short-time est proférée à jet continu sur le marché industriel anglais, mais on n'y attache pas grande importance, persuadé que l'on est que les industriels, même anglais, n'ont pas le choix entre arrêter ou marcher. Ce qui est plus vrai et ce que l'on peut croire plus facilement, c'est que les affaires à livrer, qui se traitent encore sur le dernier semestre de 1908 et au-delà, sont complètement arrêtées en Angleterre au-delà, sont complètement arrêtées en Angleterre par les hauts prix de la matière brute.

BULLETIN DES LAINES SOMMAIRE DU

Marie Birrit, fante Félix

Marie Berrit, fante Félix

Marie Galladur

Rerrit

Bort, mentmort, ment-

Morchés à terme: cours du 24 juin — Bulletin des Teatiles: revue des marchés (cotons, laines, lin). — Situation industrielle et commerciale de Rouhaix-Fourcoirry — Situation de la bonneterie en France et à l'étranger. — Les relations commerciales avec FAustralie — L'approvisionnement de l'industrie teatile allemande en matières premières. — Le traité de commerce france-américain, — Conditionnements. — Bibliographie.

persiste. — Des enfants ant vu un homme roux eves em paquest

Le mystère continue de planer sur l'étrange découverte de l'écolier Bouckaert. A Wattrelos et à Mont-à-Leux, où le récit du « Journal de Roubaix » a fait sensation, les habitants sont de plus en plus en rumeur et l'histoire de la tête coupée fournit un thème à voutes les conversations. Malheureusement, personne ne sait rien, personne n'a rien va. Seul, le petit Achille Bouckaert, persiste à affirmer qui la bien trouvé une tête de fillette.

Nons l'avons de mouveau interrogé, lundi après-midi, et c'est d'un ton très sérieux, sans aucune apparence de fourberie que l'écolier nous a répété le récit de sa trouvaille. A l'enteadre, on ne peut s'empêcher de constater qu'il ne varie jamais dans ses explications. Il a éprouvé, c'est visible, une grande terreur et loin de se facher contre ses camarades plus grands que lui qui affectent de ne pas le croire, il leur répond, d'une voix calme, qu'il a bien vu et qu'il n'invente rien. Ce qu'il a raconté tout d'abord à ses parents, il l'a répété au brigadier de gendarmerre, puis à nous, sans rien omettre et sans rien ajouter.

Il a seulement protesté contre un détail inexaet; il était seul en face du paquet ensanglanté lorsque surviar l'homme roux. D'autres graçons se trouvaient dans un sentier longeant le champ de blé, mais près de lui, sur la route, il n'y avait personne. Donc lui seul a vu la tête. Et il affirme qu'il connait bien la différence d'une rête d'enfant avec celle d'un animal.

— J'ai bien remarqué les derts, nous dit-îl, et les oreilles persons. Mois il n'y avait pas de boulels.

— Paus quelle pesition était la tête?

— Elle reposait dectie sur la partie compé.

— L'homme qui est venu ne fa riem did.

— Si, mensieur, it n'a demandée en arrivant ; Qu'est-ae que tu regardes la? Alors il a refarmé rapidement le paquet et il sets auné per le nouveu pont, puis à travers champs vers la Markiroire.

L'homme roux et sen pour pour page de le un page de le une partie compés.

E'htemme roux et sen paquet

Pendant que nous interrogicas le jeune Bouekaert, une pecite fille, Jeanne Vancouteren, agée
de 11 ans, vient nous dire qu'elle a vu un homme
roux avec un paquet rond sous le bras.

Elle aliait à la messe, à Péglise du Crétinier,
en compagnie de Léontine Chepers et d'Étienne
Vanthuyne. Tout à coup, dans un sentier solidaire,
les frois enfants virent sortir d'un champ de blé
un individu vêtu de velours noir, coiffs d'une casquette, chaussé d'espadrilles et portant un paquet
rond enveloppé de papier. Ce paquet étnit fieclé.
Comme les enfants le regardaient longuement
avec des yeux étennés, l'homme se mit à les poursuivre, puis les voyant fuir, il rentra dans le
champ.

En revenant de l'église, les fillettes le revirent

champ.

En revenant de l'église, les fillettes le revirent encore de loin au moment où il sautait nu dessus d'un fossé pour disparatire dans les récoltes.

Qu'était cet homme? Y a-t-il quelque chose de commun entre lui et le ravisseur de la tête compée? On n'en spit rien. Peut-être faut-il mettre ces récats d'enfants sur le compte de l'hallucination.

nation.
Depuis deux jours, en effet, les hambins du quar-tier n'entendent parler que d'homme roux et de tête coupée! Plus d'un sans doute, prendra ses cauchemars pour des réalités.

Bruit d'une arrestation

Bruit d'une arrestation

Du Touquet, après l'avoir battu dans tous les sens, nous avons gagné l'extrême limite du territoire vers Tourcoing, car on nous avait parlé de l'attitude suspecte d'un individu débraillé, qu'un gendarme de Wattreles avait mis en état d'arrestation. Cet individu rencontré en état d'irreste par un gendarme, àvait dû exhiber ses papers. Comme ils étaient en règle, il n'avait pas été rètenu; mais il sétait rendu ensuite à l'estaminet du « Retour des bons amis » et l'on avait remarqué ses propos incoléérents. Cétait une fausse piste.

Bref, nous avons quitté la frontière sans avoir rien appris de nouveau sur cette mystérieuse affaire.

En terminant, nous reviendrens sur l'opinion émise par M. Coppenolle, échevin de Mouseron. M. Coppenolle estime que c'est une plasenterie.

« Dans le public, dit-il, on parle d'un chien fraudeur tué par les douaniers, mais je ne sais rien de cela et je n'y crois pas. Un douanier n'a pas pu faire une pareille farce.

Au parquet

Au parquet

Au parquet, où la nouvelle de l'étrange décla-ration du jeune Bouckaert fut connue par un rap-port de gendermerie, on se montre plutôt scep-tique. Aucun juge d'instruction n'a été désigné jusqu'à présent pour s'occuper de l'affaire.

PRINCESSE MAKOKO PARFUM NOUVRAU. -

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

UNE RÉCLAMATION JUSTIFIÉE

UNE RÉCLAMATION JUSTIFIÉE

Nous avons reçu la visite de plusieurs lecteurs qui nous ont prié de vouloir bien solliciter de l'Administration municipale l'installation d'un certain nombre de ces utiles édicules qu'en empereur romain s'avisa, un jour, de frapper d'un impôt sous prétexte que l'argent n'a pas d'odeur!

Il est évident que nous n'avons pas beaucoup, que nous u'avons pas assez de vespasiennes à Roubaix. Certains quartiers en sont totalement dépourvus; allez, par exemple, de la Grande-Place à la place de la Fosse-caux-Chiense et de là à l'extrémité du territoire en traversant le Cul-de-Four. Yous n'en trouverez pas une! On peut ainsi faire des kilomètres et des kilomètres sans rencontrer l'édicule désire.

Autre remarque: il arrive que pour une raison ou pour une nutre, l'on soit obligé de supprimer dé ci de là quelque urinoir; très régulièrement on ne le remplace pas. De sorte que le nombre de ces « indispensables » finit par devenir restreint.

La chose n'est pas cans inconvénients, cela va sans dire, pour les promecurs et autres passants. Quant à l'hygiène publique elle n'y trouve guère son compte. Il est certains endroits de la ville que le publis este thabitus à conventir en urinoirs qui n'ont jamais eu de caractère officiel et qui dégagent une odeur sui yeneris quand le soleil darde ses rayons brûlants.

Ce qu'il y a de plus curieux en cette affaire, c'est qu'un article du règlement de police municipale interdit l'emploi de ces biens reliros privés, Mais, en fait, cet article n'ent appliqué qu'aux pocharde qui oublient toute pudeur. Comment pourrait-il en être autrement?

Qu'on bâtisse done quelques vespasiennes et qu'on applique le règlement! Tout le monde cera content.

La Société de Patronane des Enfants Abandonnés

On est effrayé du nombre de crimes et de délits commis par des jeunes gens, des enfants mêmes: c'est au moraliste qu'il appartient de commenter cette recrudescence de perversité chas des êtres qui sont à peine entrés dans la vie. Mais, il est urgent de remédier à cet état de choses et quel-ques bons esprits ont cherché à évitet, pour des enfants coupables d'une première faute, le contact avec des jeunes gens tarés et déjà vicieux, de fa-

con à empêcher que les maisons de correction ne deviennent, comme on l'a dit, hélas souvent, avec sérité, des maisons de... corruption.

Il s'est fondé dans ce sens, depuis quelques anaées, une société de patronage qui s'occupe spécialement de cet enfance dévoyée, et elle y parvient par des placements, soit dans des établissements charitables, soit même chez des particuliers: elle provoque au besoin la déchéance de la puissance paternelle afin de soustraire ces mineurs au milieu vicieur dans lequel ils seraient, sans son intervention, condamnés à demeurér.

Elle patronne également les libérés adultes qui réclament son intervention et s'efforce de leur trouver une emploi et de les reclasser ainsi dans la société.

Tout en avant en sière à L'illa certe société.

société.

Tout en ayant son siège à Lille, cette société a des séctions qui, à Roubaix, ont à leur rête MM. Achille Rousseau, président; Desrousseaux-Defenne, vice-président, et l'. Clêty, secrétaire, et à Tourcoing, MM. Emile Tiberghien-Desurmont, Tourcoing, MM. Emile Tiberghien-Desurmont, président, et Ludovic Legrand, secrétaire : beau-coup de Roubaisiens et Tourquennois, enfants et adultes, ont profité et profitent des bienfaits de cette institution qui mérite, sans conteste, d'être

Le Syndicat Mixte de l'Industrie Noubaisienne et ses muyres

Nous avons promis de revenir sur l'assemblée gé-nérale qu'a tonue, dimanche, à l'Hippodrome, le Syndicat mixte de l'Industrie Roubaissenne. Deux supporte, suriont, présentaient de l'intrêt; ce sont ceux de M. Eugène Ernoult, trésorier, sur la mar-che du syndicat et de M. J. Delespaul, secrétaire-

Syndical mixte de l'Industrie Roubaisseune. Deux rapportes, surtiout, présentaient de l'intérêt; ce sent oeux de M. Eugène Ernoult, trésorier, sur la marche du syndicat et de M. J. Delespaul, secrétaire-adjoiat, sur l'une de ses sœuvres les plus bienfaisantes, la société de secours mutuels haint-Joseph. M. Ernoult, après avoir constaté la vitalité du Syndicat mixte, a énuméré les récompenses obtennes à l'Esposition de Milan, qui lui a décerné le grand prix, la plus haute récompense et attribué la médaille d'or à MM. Jules Dhallum, président Ph. Logé, vice-président; la médaille d'argent à MM. Hubert Mesplomb, Louis Tiberghien, Victor Coune te Bonavanture Lerouge.

Le bureau syndical, ajoute M. Erneult, a conçuet s'apprêté à réaliser un projet important, destiné à donner au syndicat un vigoureux essor. Il s'agit den réviser les statuts, d'en élargir les bases de les mettre en rapport avec les progrès réalisés. Il s'agit de profiter des leçons de l'expérience et de conserver officiellement l'orientation qu'elles ont insensiblement donnés aux organisations du syndicat. L'idée maîtresse qui inspire ces modifications ent le désir de lavoriser et de faciliter l'initiative ouvrière que les autres groupes doivent chercher à seconder sans aucunement prétendre l'absorber ni se substituer à elle.

a Comme conséquence, poursuit le rapporteur, nous désirons établir plus de cohésion entre nes divaines libres qui forment un des principaux éléments de notre syndicat et peuvent prétendre participer davantage à son administration. Nons voulons aussi favoriser la création des groupements d'usines dont la constitution rencontre actuellement des difficultés que nos statuts élargis nous permettront de vaincre.

La Société de Secours mutuels Saint-Joseph, exprimé son regret de devoir constater, pour la première fois, depuis quelques années, un léger recul dans le nombre des membres participants. De 1312, ce nombre des membres participants. De 1312, ce nombre des membres participants. De la list à 175. Par contre, la société à 50 memb

La situation financière est tres prospore, sunsi que l'indiquent les chiffres suivants:

Recettes: 98.836 fr. 51, soit: 16.183 fr. 31 de capitaux disponibles au 1^{se} janvier 1906: 2482 fr. 65 de subvention du département et de la ville; 351 fr. de dons; 1.119 fr. de cotisations des membres honoraires; 14.903 fr. 25 de cotisations des membres membres

participants, etc.
Depoisos: 17.690 fr. 65, soit: 2.421 francs d'honoraires médicaux, 14.543 fr. 25 de secours de maladic, 525 francs de secours aux veuves, orphelins
et infirmes, etc.
Il restait doire disponible, au 31 décembre 1906,
une somme de 18.645 fr. 86.

DEUX REUNIONS A L'ŒUVRE DES «JAR

DEUX RÉUNIONS A L'ŒUVRE DES «JARDINS OUVRIERS». — La conférence horticole qu'organise tous les deux mois, l'œuvre des « Jardins ouvriers», pour les détenteurs de ses terrains, avait réuni, dimanche soir, à l'Institut Populaire, une centaine de jardiniers.

Dans une utile et intéressante causerie, M. Pinte leur a exposé quels étaient les travaux horticoles que comporte la saison et leur a donné les conseils les plus pratiques pour l'entretien et le rendement de leurs jardins. De très vifs applaudissements lui ont prouvé la reconnaissance de tous et ont également accueilli les parloes de M. d'Hoilly, horticulteur, qui veut bien mettre au service de la société des « Jardins ouvriers » son expérience et son dévouement.

d'Heilly, horticulteur, qui veut bien mettre au service de la société des « Jardins ouvriers» son expérience et son dévouement.

M. Ernest Prouvost a donné ensuite quelques détails sur les démarches que la société a déjà faites pour arriver à rendre les détenteurs de jardins propriétaires de leur coin de terre.

A cette réunion assistait M. Paul de Vuyst, inspecteur principal au ministère de l'Agriculture de Belgique, qui s'est inténessé beaucoup aux œuvres de l'I. P. et a donné de précieuses indications sur les efforts tentés à Bruxelles en faveur du foyer de l'ouvrier et de l'éducation familiale.

MM. d'Heilly et Pinte, qui viennent de faire la première visite des jardins, en vue du concours annuel, ont également fait part que des progrès considérables ont été réalisés dans leur culture depuis l'année dernière. C'est la heilleure preuve que de telles conférences sont Join de demeurer inutiles.

Lundi, l'œuvre annexe de «l'Enseignement ménager», tenait, à son tour, sa réunion de quinsière.

Lundi, l'œuvre annexe de «l'Enseignement me-nager», tenait, à son tour, sa réunion de quin-zaine. 88 mères de familles étaient présentes pour les cours habituels de coupe, de cuisine, de rac-commodage. La causerie coutumière à porté sur la manière de corriger les enfants de leurs défauts. La prochaine réunion aura lieu le lundi

FIANÇAILLES. — On annonce les fiançailles de Mile Antoinette Duthoit, fille'de M. et Mm. Duthoit-Droulers, avec M. Pierre Avot, de Blendereurs.

LE REPOS HEBDOMADAIRE. -- Des quêtes sont ouvertes sur les demandes de déroga-tions présentées par MM. E. Broquet, Mercier, Grande-Rue, 49 bis, et Achille Lepers, marchand d'étoffes, 100, rue de la Vigne.

d'étoffes, 100, rue de la Vigne.

L'ASSISTANCE OBLICATOIRE AUX VIEIL
LARDS, INFIRMES ET INGURABLES. — Le

paiement des allocations mensuelles du mois de

mai, aura lieu à la recette du Bureau de Bienfaisance, 110-121, rue Pellart, à partir de mardi
25 juin, de huit heures du matin à midi chaque
jour : le mardi pour les assistés dont le nom commence par les lettres A, B ou C inclusivement;
le mercredi pour les lettres D, E et F; le jeudi
pour les lettres G à M; et le vendredi pour les

lettres N à Z. — Les veuves sont inscrites sous

le nom de leur mari.

Les assistés devront être présents à partir de

le nom de leur mari.

Les assistés devront être présents à partir de 7 heures 1/2 du matin pour J'appel des bons de paiement, lesquels ne setont délivrés qu'aux intéressés justifiant suffissamment de leur identité, par la production de pièces telles que : livret de mariage, livret d'ouvrier, carte des Hospices, carte d'électeur, etc...

d'électeur, etc...

LES FONCTIONNAIRES RÉVOQUES ET LA

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ». ... La
section roubaissenne de la «Ligue des droits de
l'homme » vient d'adresser à M. Clémenceau, président du Conseil, la lettre sulvante:

La section roubatiseine de la figue des Droits de l'Homme et du Citoyen, émet le vœu que la fête répu-blicaine du 14 juilles apporté avec elle une mesure de bienveillance à l'égard des fouctionnaires révoqués

UN CONCOURS LITTERAIRE est organisé par ela Muse de Nadaud», il est ouvert du rer juillet au rer octobre. Ce concours est divisé en douze sections:

douze sections:

1. Romances so Français, maximum 8 couplets; B. Chandonnettee on Français, maximum: 8 couplets; B. Chandonnettee on Français, maximum: 8 couplets; A. Chansounestes en patote du Nord, maximum: 8 couplets; 4. Chansounestes en patote du Nord, maximum: 6 couplets; 5. Ballades libres; 7. Sonnets régulers (rigoureusement régulers ABBA ABBA CCD EDE); 16. Sonnet irregullers et libres; 8. Poèmes: Boctats framatiques, de 66 à 150 wers; 11. Conten no prose [Français]; 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose [Français]; 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Prançais); 12. Pasquilles (Patots) en vors ou en prose (Patots) en vors ou en

Liberté, 10, à Roubaix, avant le les Octobre 1807.

UNE JEUNE FILLE SAUVEE D'UNE MORT GERTAINE, QUAI DE AORDEAUX. — Sans l'heureuse intervention d'un courageux sauveteur, une jeune fille de 22 ans, Mile Marie Lambrecht, demeurant boulevard de Metz, cité Saint-François, 4, eut certainement péri dans le canal, où elle s'était jetée, lundi après-midi.

La malheureuse, depuis cinq années environ, est sujette à de terribles et fréquentes crises épileptiques. Ses facultés mentales en sont affaiblies, et c'est là, sans controli, la raison qui l'a poussée à se jeter à l'eau.

Vers deux heures, elle sortit de chez elle sous prétexte d'aller à la cour, mais elle gagna le bourétexte d'aller à la cour, mais elle gagna le bourétexte d'aller à la cour, mais elle gagna le bourétexte d'aller à la cour, mais elle gagna le

prétexte d'aller à la cour, mais elle gagna le bou-levard, puis le sentier du Hutin, se dirigeant vers le canal. Des voisins, au courant de la situation, l'avaient heureusement vue s'en aller. Inquiets, ils l'avaient heureusement vue s'en aller. Inquiets, ils a suivirent, d'autant plus près qu'ils s'aperçurent bien vite qu'elle avait pris la direction du canal, mais la jeune fille, qui avait de l'avance, se mit également à courir et se jéta à l'eau entre la passerelle du Hutin et le pont Daubenton, avant qu'on edt pu la rejoindre.

Aux cris poussés par les voisins, un ouvrier graisseur, qui regardait pêcher, M. Charles Clootens, 30 ans, demeurant au Crétinier, cité Lefebvre, 10, à Wattrelos, accourut, enleva son veston et plongea.

vre, 10, à Wattrelos, accourat, enleva son veston e plongea.
La jeune fille avait disparu, mais le sauveteu la ramena, peu après, à la surface, gagna le bor et, avec l'aide de témoins, la remonta sur la berge On la transporta aussitôt chez elle où M. le doc teur Dubois acheva de lui faire reprendre ses sens Un rapport a été rédigé sur cet incident par M Prudhomme, commissaire, pour signaler la belle conduite du sauveteur Clootens, qui n'en est par

conduite du sauveteur Clootens, qui n'en est pas à son premier sauvetage.

L'ACCIDENT DE VOITURE DE LA RUE
JOUFFROY. — Etat satisfaisant de la violime.

Nous sommes heuçeux d'annoncer qu'une amélioration sensible vient de se manifester dans
l'état de la petite Antoinette Wibaux, la fillette qui
fut victime jeudi soir, rue Jouffroy prolongée,
du grave accident de voiture que nous avons relaté. On se souvient que l'enfant avait eu cinq
côtes fracturées. Après quatre journées d'attente,
M. le docteur Prouvest, a pu mettre un terme
aux vives appréhensions de la famille. Il a déclaré
que toute complication immédiate pouvant résulter de lésions du foie, du rein ou autre organe
était conjurée. La fillette est maintenant considérée comme hors de danger. Le recollement des dérée comme hors de danger. Le recollement des côtes fracturées ou détachées, ne sera qu'une

question de temps prolongé.

M. Jules Wibaux, le père de la petite victime

M. Jules Wibaux, le père de la petite victime, nous prie de remercier toutes les personnes nombreuses qui lui ont adressé en cette circonstance pénible, des marques de sympathie.

Il nous revient, au sujet des circonstances de cet accident, un renseignement complémentaire de nature à préciser davantage si possible la responsabilité. La voiture du cocher M. Edouard Nys, se dirigeant vers Lannoy par la rue Jouffroy, avait dépassé d'une vingtaine de mètres, l'avenue Cordonnier, quand le cheval rétit refusa de marcher. Mme Wibaux et ses enfants, venant du jardin Cordonnier, situé rue d'Hem, étaient passés près de la voiture au moment où le cocher tiraît le cheval par la bride pour le faire avancer. Tandis que M. Nys, remontait sur le siège, l'animal a fait demi-tour, Complètement emballé et malgré les efforts du conducteur pour le retenir, il est alors revenu sur ses pas, a tourné court l'angle de l'avenue et a renversé la fillette, au moment où elle atteignait le trottoir près de sa mère.

où elle atteignait le trottoir près de sa mère.

LE MEURTRE DE LA RUE ARCHIMÉDE.

M. Houeix a clos, lundi après-midi, l'instruction du drame qui se déroula, dans la nuit du 21 au 22 avril dernier, à l'estaminet du « P'tit K barré », rue Archimède, 71, et qui coûta la vie au fraudeur, Théophile Marez, 33 ans, dit « Phi l'aveugle », rue de l'Alms, fort Watel, 3.

L'ineulpé, M. Debrabander, le tenancier du « P'tit K barré », fut interrogé une dernière fois, le juin, en présence de son avocat, Me Balavoine. Au cours de cet interrogatoire définitif, le cabaretier confirma ses précédentes dépositions, à savoir qu'il n'avait nullement voulu tuer Théophile Marez.

M. Debrabander comparaîtra à la prochaine ses-

Marcz.

M. Debrabander comparaîtra à la prochaine session des assises. L'inculpation retenue est celle de coups et blessures ayant occasionné la mort sans intention de la donner. "

LE VOL DE BOIS DU QUAI DE LORIENT.

— Un vol de bois était commis le vendredi 31 mai dernier par des débardeurs occupés à décharger le bateau « Marthe », amarré au quai de Lorient. Les ouvriers profitant du manque de surveilance, transportèrent des charges de planches dans l'estaminet de la « Ceinture d'Or », tenu par Fideline Spriet, femme Godin, 54 ans. Le lot ainsi détourné représentait une valeur de 85 francs environ.

viron.
M. Houeix, juge d'instruction, chargé de l'infor M. Houeix, juge d'instruction, chargé de l'information de cette affaire, a renvoyé devant le tribunal correctionnel à l'audience du 29 juin: Hippolyte Delescluse, 38 ans, boulevard Beaurepaire; Jules Deroose, 45 ans, Grande-Rue, 290 et Fidéline Spriet, sous l'inculpation de vol et complicité par recel. Delescluse et Deroose sont détenus à la maison d'arrêt de Lille; quant à la cabaretière, elle fut remise en liberté, provisoire le lendemain de son arrestation.

Deux autres détenus, Camille Devaere, 42 ans, rue Gallen-Haies, 200, et Raymond Druelle, 34 ans, rue Sainte-Elisabeth, 22, qui furent arrêtés en même temps que les précédents, bénéricient d'une ordonnance de non-lieu. Ils ont été remis en liberté, lundi soir, à six heures.

LE NOYE DU QUAI DE NANTES EST UN WATTRELOSIEN. — Une fois de plus, grâce au signalement que nous avons publié, l'identité du cadavre qui fut retiré samedi soir, du canal, quai de Nantes, a pu être établie à la morgue de l'Hôtel-

On sait que M. Prudhomme, commissaire de police du 4º arrondissement, n'avait pu recueillir aucune indication utile au cours de la journée de dimanche. Lundi vers onze heures du matin, un ouvrier travaillant aux Ballons, au curage du ruisseau de P'Espierre, s'est présenté à l'Hôtel-Dieu. L'un de ses compagnons de travail, et cousia, nommé Honri Hémery, 54 ans, avait disparu, disait-il, depuis mercredi soir et personne ne savait 'ce qu'il était devenu. Il n'avait point lu les journaux annonçant, dimanche, la découverte du noyé, mais se trouvant, lundi matin, dans un estaminet des Ballons, il eut connaissance de la seconde information que le « Journal de Roubaix a avait publiée à ce sujeat. Il reconnut dans le signalement donné celui du disparu, et il était venu à la Morgue pour s'en assurer. Mis en présence du cadavre et des vêtements, l'ouvrier constata aussitôt qu'il ne s'était pas trompé. On sait que M. Prudhomme, commissaire

des vetements, l'ouvrier constata aussion qui ne s'était pas trompé.

De là, il se rendit chez la femme du noyé, qui demeure à Wattrelos, route de Leers, au Grimonpont, et informà la famille. Une sœur de M. Hémery vint, à son tour à la Morgue, reconnut le cadavre, puis elle alla en faire la déclaration à M. la comprissaira.

Cadavie, puis she and at tain va decearation is in.

Le commissaire.

Des rénseignements que nous avons pu recueillir, il résuite que M. Hémery était rentré ches lui
mercredi soir, pris de boisson, et qu'il était reparti aussitôt. Le malheureux, originaire de SaintVenant (Pas-de-Calais), n'avait point d'enfant. La

mort, ainsi que nous l'avons dit, est attribuée à un aocident. Les funérailles auront lieu marcià à trois heures de l'après-midis, en l'église Notre-Dame.

L'ACCIDENT DE LA COUR BEVAVAL. — Mort de la violips. — M. Joseph Francens, cet infortuné vicillard, qui fut affreusement blessé à la tête en tombant mardi dernier dans l'escalier de sa demeure, rue de Lannoy, cour Boyaval, est mort à l'Hôtel-Dieu, lundi, vers dix heures du matin. Au lendemain de l'accident, on le sait, M. le docteur Burruile lui avait fait subir l'opération du trépan, et avait du enlever du sommet du crâme trois larges esquilles d'os brisé. Le blessé avait ensuite repris connaissance malgré la gravité de sa blessure, et pend lusieurs jours, il s'ext trouvé dans un état rerativement satisfaisant. Mais dimanche soir, il a été victime d'une accorrie congestion, et est retombé aussitôt dans un état comateux qui ne l'a plus abandonné. Ses enfants ont assisté à ses derniers moments.

Ses funérailles auront lieu en l'église Notre-Dame, mercredi à quatre heures de l'après-midi.

EXPLOITS D'UN DESEGUILIBRÉ. — La rue des Longues Haies, dans la nartie sintée mès de

EXPLOITS D'UN DÉSEQUILISRE. — La rue des Longues-Haies, dans la partie située près de la rue Magenta, a été mise en femoi par les excentricités d'un coifieur du quartier.

Dans la soirée de dimanche, vers dix heures, M. Charles Dedeyker, coiffeur, âgé de 50 ans, 181, rue des Longues-Haies, se trouvait à table pour souper lorsque, tout à coup, tirant de sa poche un revolver, il le décharges par deux fois dans la direction de la lampe qui s'éteignit. Effrayée, sa femme essaya de le calmer, d'autant plus qu'il était ivre, mais elle ne parvint pas à l'empêcher de sortir. Toutefois, le coiffeur revint presque aussitôt, il insulta sa femme et la souffieta à plusieurs reprises. Dans la soirée de dimanche, vers dix heures, M.

sitot, il insulta sa femme et la souffleta à plusieurs reprises.

Le lendemain matin, Mme Dedeyker s'en fut l'éveiller, vers cinq heures, fiuis craignant une nouvelle scène, elle se réfugia chez une voisine. Vers dix heures, une femme du quartier, s'étant rendue chez le coiffeur, l'aperçut qui dormait, appuyé sur une table, dans l'arrière-cuisine. En même temps, elle vit près de lui un petit tas de paille, de papier et de bois qui ffambait.

Mme Dedeyker en fut aussitôt informée, mais elle n'osa pas encore rentrer chez elle. Heureusement, le feu s'éteignit de lui-même. Bientôt après, on vit le coiffeur entrer à l'estaminet voisin de M. Richet, portant une paire de rideaux qu'il avait enlevée dans un buffet de chez lui. A peine était-il arrivé dans le cabaret, qu'il plaça ces rideaux en tas près du billard et voulut y mettre le feu. Naturellement, on l'en empécha et le malheureux partit.

turelement, on l'en empêcha et le malheureux partit.

Vers une heure, les voisins étaient attirés par de nouvelles excentricités. Le coiffeur, armé d'un couperet, ne s'était-il pas avisé de démoilr un fauteuil du salon de coiffure dont il alla jetez les débris dans la rue? Puis rentré chez lui, il fit éclater des pétards. Attirée par le bruit, la foule, croyant à un drame au revolver, s'était amassée nombreuse devant la maison.

La police avertie est venue mettre fin à toutes ces scènes en conduisant le malheureux déséquilibré au poste du 3° arrondissement, où il a été gardé à vue.

UN PERCEUR DE MURAILLE ARRÊTE. -Il s'agit de l'auteur du cambriolage qui fut com-mis le 15 juin dernier au préjudice de Mille Ju-lienne Vliéger et de ses frères, demeurant tous trois, rue du Fresnoy, cour Hospied, 12. Pendaut leur absence, un individu avait percé le mur qui séparc au premier étage, leurs chambres de celles

trois, rue du Fresnoy, cour Hospied, 12. Pendant leur absence, un individu avait percé le mur qui sépare au premier étage, leurs chambres de celles de la maison voisine et, par cette ouverture, s'était introduit chez eux, et avait dérobé dans le tiroir d'une table de nuit une somme de 300 francs.

L'enquéte ouverte par M. Lâché, commissaire de police du 1er arrondissement, put établir aussitôt que l'aute; de ce hardi méfait, n'était autre que le voisin Cyrille Houzet, 26 ans, appréteur demeurang cour Hospied 13. Lundi, rers deux heures de l'après-midi, M. Corfiotti, secrétaire de police du 1er arrondissement, aperçut par la fenêtre de son bureau le coupable qui passait sur le trottoir voisin, Il sortit aussitôt et le mit en état d'arrestation, en vertu d'un mandat d'arrét délivré par M. Delalé, juge d'instruction.

Houzet sera interrogé au parquet. Il regrette son acte. On n'a plus retrouvé dans ses poches que huit francs.

PIANOS. — Location d'excellents pianos à partir de 5 francs par mois, Maison SCREPEL, 136 bis, Grande-Rue, Roubaix.

ENTRE VOISINS. — Nous avons signale l'arrestation, dimanche soft, de deux ouvriers, MM. Theophile Moreau, mouleur, rue de la Paix, cour Guillaume Lefebvre, 38, et de son beau-frere. Remy Decubre, rattacheur, rue de la Paix. 73, sous l'incuipation de bris de cloure La scene avait commencé vers sept heures, par une sample querelle Decubre et sa femme. Cémentine promains de la prix. 73, sous l'incuipation de bris de cloure La scene avait commencé vers sept heures, par une sample querelle Decubre et sa femme. Cémentine promains s'était suffissamment amuse, dans la mattinée, c'opposa à son départ lure querelle eletate entre les deux sœurs, au cours de laquelle Decubre saisit sa belle-sœur par le chignon et la secue si vième et le saisit par les épaules. C'est à ce moment qu'intervirt M. Demersana, débour-reur, 40 ans. demourant au numéro 33 de la cour Il mit fin aux violences de Decubre. mais, un quart d heure mit par le chignon et la secue sa vitrine, et jedrent des sœux par la fe

AVIS AUX AMATEURS. — Cartes posales photographiques des fêtes de dimanche: Prévoyants de l'Avenir; Défilé des pêcheurs sur la Grande-Place. Chez M. Bauchart, 122, rue du Moulin, Rx.

en TOMBANT DANS LE CANAL. — Un ouvrier charbonnier, M. Adolphe Baty, 19 ans, rue de Toulouse, 5s, es promenait, il y a hult jours, le long du canal, qual de Bordeaux, prés du pont Daubenton, quand il glissa sur la berge et tomba au bord du canal. Il fut blessé par un tesson de bouteeils, qui lui fit une entaille penétrante. M le docteur Ballenghien, a fait admetre le blessé, lundi matin, à l'Hôtel-Dieu. La blessure ne présente pas, croiten, de caractère de gravité.

sente pas, croit-on, de caractère de gravité.

OUTRAGES LA TREDELLION ENVERS LA POLICE.— Lundi vers quatre heures de l'apres-midi, une
menagère. Alme Othie Haban, 29 ans, demeurant rus
Jules-Derégnaucourt, cour Haquette, 2, vensit informer
l'agent Dupont de service dans le quartier que son voisin, M. Léorard Odon. 27 ans, meme cours, 8, la poursuivait, un couteau à la main.

Quand l'agent voulte l'arrêter. Odon se mit à l'insuiter et lui résista avec un tel acharnement, que sa
chemise fut mise en lambeaux. M. Dupont parvint néanmoin à le ligotter et à l'entrainer jusqu'au dépôt du
l'arriproissement où la été écroyé en atteujant d'êter
interrogé. En cours de roote, l'agent a été biorsé légèrement à la main.

Interroge. En cours de roste, l'agent a été bleusé legèrement à la main.

— Une scène de maine genre s'est produite vers six hen course de maine genre s'est produite vers six hen course de l'Alima, où stationasient des ouvriers grévistes de l'Alima, où stationasient des ouvriers grévistes de l'Alima, où stationasient des ouvriers grévistes de l'Alima, où stati allé l'attendre à la sortie pour le huer. « Il s'attendre à la sortie pour le huer. « Il « Il faut le veconduire jusqu'à Wattrelos », s'écris un appréteur, M. J. demeurant rue du Fontenoy. Mais les agents Florquin et Minet, de service en cet endoot, ayant constaté que L. . était en complet état d'ivresse, l'arrêtèrent et le conduisirent au dépôt du 1º arrondissement où il fut écroud.

CRAND STOCK MIGHELIN. Carage Dulleux, Lille. — Neuveau tarif en balese.

TERRASSE PAR UNE COURROIE — Un mécanicien de MM. E. P. et Ch. Toulemonde, fabricants M. Louis Terases, 23 ans, rue de l'Univen, cour Devlassnick, 14, à Wattrelos, a été jeté à terre par la courroie de nort mêtie.

M. Louis Terasse, 32 ans, rue de l'Univo, cour Devlaminic, 14, à Wattrelos, a été jeté à terre par la courrois de sont métier.

M. le docteur Druesne a constaté une fracture du tier du radius droit et une plaie au cuir chevelu. Il a prescrit au blessé un mois de repos.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — A la Brancia la Roulesisense, un garçon brasseur, M. Etierres Vandamme, 56 aus, rue Mageura, à Tourceing, a été blessé au pried droit par une bonne de bière, Quinas jours de vepos. Decteur Desboursets. — A la teristurerie appetés de MM. Motte et Delsselbes faires, un apprétour, M. Plerre Winnate, 53 aus, rue Franklin, a été brûlé au giad gauche par de l'esu chande. Trois estimaires de repos. Docteur Dupré. — Un cordier de l'aisber de conderie de Mine veuve Scamps, M. Pierre Sente, 46 ans, peo Chevreul, à Croix, g'est blessé à la cuisse droite ge